

Public le mardi et le vendredi.
Par la voie d'impression hebdomadaire.
COURAUX: 17, Rue George, SOREL.
Fait à domicile, en ville.—Prix de l'abonnement:
Par la poste, \$3 par an pour le Canada et les
Etats-Unis, \$4 par six mois, \$6 par trois
mois, payable d'avance.
EDITION HEBDOMADAIRE 21 PARAN.
Impression de toutes sortes exécutées avec soin et
rapidité.—A des prix raisonnables.—Blancs di-
rêts, etc., en vente.

Le Sorelois.

L'Honorable
d'Assemblée

ANNONCES TOISEES SUR REVIER

10 centimes la ligne, première insertion, 5 centimes cha-
que insertion subséquente. Contrats spéciaux
pour annonces longues termes, avis et réclames.

AGENTS A L'ETRANGER:—M. H. Malher, 23
Rue Richer, à Paris, (France); M. Geo. P. Rowell &
Co, 10, Spruce Street New-York.

10me Année.

SOREL, VENDREDI, 22 JUIN 1888

No 28

CARTES D'AFFAIRES.

A.P. VANASSE
AVOCAT.

Etude: Bureau du "Sorelois".
Sorel, 24 Août 1883.—a.

Germain & Germain,
AVOCATS.

No. 20, Rue George—SOREL.
A. GERMAIN, C. R.
S. A. GERMAIN, L. L. B.
Sorel, 7 août 1885.—a.

E. A. D. Morgan
B. C. L.
AVOCAT.

Commissaire pour Ontario et Manitoba,
des Rues George et Prince,
SOREL.
Avril 1886.—a.

WURTELE & LACROIX
AVOCATS.

Bureau de la Seigneurie
de Sorel.
60—RUE DU ROI—60
SOREL, P. Q.
C. J. C. WURTELE, B. C. L.
T. LACROIX
11 mai 1886.

L. H. Comeau, L. L. L.
—AVOCAT—

No. 64, Rue du Roi—Sorel
11 mai 1886.

J. A. VILLIARD
AVOCAT, L. L. B.

Secrétaire-Trésorier
du Conseil du Comté de Richelieu.
39—RUE DU ROI—39
SOREL, P. Q.
6 mai 1886.—ino.

Victor Allard
AVOCAT, B. C. L.

Berthier (en haut).
27 avril 1886.—a.

W. L. M. DESY,
NOTAIRE.

Agent d'immobilier et d'assurance
ARGENT A PRETER.
No. 48 RUE DU ROI,
SOREL, P. Q.

Cessionnaire du Grefte de feu le No.
48 Cartier.

J. N. MONDOR,
NOTAIRE.

30—RUE GEORGE—30
SOREL.
Argent à prêter sur hypothèque.

A. P. BOUCHARD,
NOTAIRE.

39, RUE DU ROI, 39,
SOREL, P. Q.

Charles Papillon
HUISSIER, COUR SUPERIEURE.

VILLE DE ST OUBS, P. Q.
Se charge de toutes affaires du ressort
de sa Commission, ainsi que des collections.
St Ours, 20 Décembre 1887.

L. G. Bourret,
M. D. V. etc.

François du Lac, P. Q.
Est à la disposition du public la nuit
comme le jour. Traite, comme chirurgien,
tous les plus difficiles et soigne les ma-
ladies des yeux et des oreilles. A une
expérience de PLUSIEURS ANNEES.
3 mai 1887.—la.

J. RAICHE,
NOTAIRE, C. G. S.

ST AINE, P. Q.
Agent d'immobilier. Argent à prêter à 6
et 7 par cent sur hypothèque et billets.
21 octobre 1887.

Joseph Cartier,
HUISSIER de la COUR SUPERIEURE.

COLLECTEUR et AGENT D'AFFAIRES
SOREL, P. Q.

J. H. ROULEAU
Architecte et Professeur

De l'Ecole des Arts et Métiers, Sorel.
1, Rue CHATELAIN—SOREL.
Commande plans d'édifices, Communauté
catholique, 28 Rue Public et privé, exécutées
dans les meilleurs goûts.
PRIX ET CONDITIONS FACILES.
Sorel, 15 novembre 1886.

Albert Morency,
RELIEUR.

No. 47, Rue Augusta.
SOREL, P. Q.
Se charge de toutes sortes d'ouvrages du res-
sant de son métier, qu'il exécute à des prix
extrêmement réduits.
OUVRAGE GARANTI.

Drs Trestler & Globensky,
Chirurgiens-Dentistes.

No 1592, Rue Notre-Dame,
Près du Palais de Justice,
MONTREAL.

L'extinction des dents se fait sous l'influ-
ence de l'éther, du chloroforme ou du gas
hilarant, ou sans agents, au choix de la pra-
tique.
Les personnes qui arrivent le matin par
vapeur ou par chemin de fer, pourront re-
tourner le soir du même jour avec leur den-
tiste, si elles font leurs commandes immédia-
tement après leur arrivée le matin.
C. F. F. TRESTLER, M. D.
L. C. D.

STEPHEN GLOBENSKY,
L. C. D.

11 juin 86.

Dam. Jacques,
RELIEUR.

Rue Augusta, voisin du bureau de l'Poste
SOREL.

M. Jacques se charge de toutes espèces
de reliures à très bon marché.
Sorel, 17 Juin 1884.—a.

GUÉRISSEZ VOTRE ESTOMAC!
PURIFIEZ VOTRE FOIE!

LES PILULES DE BRISTOL
PUREMENT VÉGÉTALES

sont le meilleur Purgatif et le
Remède le plus efficace contre
toutes les maladies de l'Estomac,
le Foie et la Dyspepsie.

POUR LES HOMMES SEULEMENT.
Découverte Médicale du Dr. Bristol.
Remède positif et radical pour toutes
les faiblesses d'homme, quelles qu'elles
soient. L'impuissance, les excès des jeunes
gens comme des gens âgés, promettent
ramenés à une bonne condition, au moyen
de la Découverte Médicale du Dr. Bristol.
Cherchez tous les Pharmaciens ou la maille.
PRIX: UN DOLLAR.

Laboratory, 151 East 29th Street,
New-York.—a.

LA CANADIENNE
Cie d'Assurance sur la Vie

Capital social - \$300,000
Dépôt au gouverne-
ment - \$25,000
Bureau, 18 COLE ST LAMBERT, Mont-
real.
Bons agents demandés.

AVIS.
Nous aimons à rappeler à nos
nombreux lecteurs qu'à nos ateliers,
on exécute avec beaucoup de soin et
de diligence toutes sortes d'ouvrages
depuis les moins dépendieux et les
plus communs jusqu'aux ouvrages
de luxe, de goût et de fantaisie.

TELE QUE:
PROGRAMMES,
CARTES,
CARTES DE MENU,
LETTRES FUNÉRAIRES, BILLETTS
BLANCS pour avocats, notaires et huissier
ENVELOPPES,
CATALOGUES, MEMORANDUMS,
ENTRETES de Lettres et de Comptes,
PAMPHLETS,
FACSIMILÉS,
AFFICHES,
PLACARDS,
CIRCULAIRES,
ETC., ETC., ETC.

**La tout à un Prix des-
sus réduits.**
On donne une attention spéciale
aux COMMANDES écrites et venant
de la CAMPAGNE.

Attention!

67, Rue Elizabeth, 67
En face de l'Ecole Anglaise.

CERCUEILS, CORBILLARDS, ÉPITAPHES, MONUMENTS, Etc.

Le soussigné a l'honneur d'informer le public de Sorel et des environs qu'il vient
d'ouvrir, rue Elizabeth, en face de la résidence de M. Pierre Paul Hus, avec entrée
rue George, rue Charlotte, près du magasin de M. Amable Lussier, un établissement
complet de menuiserie, où il se charge de tous ouvrages quelconques. Il tiendra en
outre, pour le service de la ville et de la campagne, TRIOIN magnifiques corbillards,
avec chevaux superbes et des voitures pour les familles qui voudront suivre les convois
jusqu'au cimetière.
Cercueils de tous prix et de toutes sortes, en fonte et en bois.
Monuments en fonte, en marbre, en fer et en bois, ainsi qu'entourages pour cimetière
faits sur commande et à bref délai. Épitaphes gravées sur pierre, et dorées sur bois ou
pierre. En un mot toutes sortes d'ouvrages du ressort de leur métier. Clerges fournis sur
demande, à prix réduits. Les corps seront ensevelis gratis. Le patronage du public est
respectueusement sollicité.

Pierre Paul Hus,
Propriétaire

BUREAU DE POSTE
—DE—
SOREL.
Service d'été.

DEPÊCHES. DISTRIBUÉES. FERMÉES.

A. M. P. M. A. M. P. M.

Ontario, Manitoba, Etats de l'Ouest et du Sud. 8.00 12.30 6.00 1.30

Provinces Maritimes. 1.30 1.30 1.30 1.30

Cantons de l'Est, Etats de la Nouvelle- 1.30 1.30 1.30 1.30

Angleterre, et bureaux desservis par le 1.30 1.30 1.30 1.30

Le Nord et le Sud, Etats de la Nouvelle- 1.30 1.30 1.30 1.30

York, Etats de la Nouvelle- 1.30 1.30 1.30 1.30

Angleterre, et bureaux desservis par le 1.30 1.30 1.30 1.30

Le Nord et le Sud, Etats de la Nouvelle- 1.30 1.30 1.30 1.30

York, Etats de la Nouvelle- 1.30 1.30 1.30 1.30

Angleterre, et bureaux desservis par le 1.30 1.30 1.30 1.30

Le Nord et le Sud, Etats de la Nouvelle- 1.30 1.30 1.30 1.30

York, Etats de la Nouvelle- 1.30 1.30 1.30 1.30

Angleterre, et bureaux desservis par le 1.30 1.30 1.30 1.30

Le Nord et le Sud, Etats de la Nouvelle- 1.30 1.30 1.30 1.30

York, Etats de la Nouvelle- 1.30 1.30 1.30 1.30

Angleterre, et bureaux desservis par le 1.30 1.30 1.30 1.30

Le Nord et le Sud, Etats de la Nouvelle- 1.30 1.30 1.30 1.30

York, Etats de la Nouvelle- 1.30 1.30 1.30 1.30

Angleterre, et bureaux desservis par le 1.30 1.30 1.30 1.30

Le Nord et le Sud, Etats de la Nouvelle- 1.30 1.30 1.30 1.30

York, Etats de la Nouvelle- 1.30 1.30 1.30 1.30

Angleterre, et bureaux desservis par le 1.30 1.30 1.30 1.30

Le Nord et le Sud, Etats de la Nouvelle- 1.30 1.30 1.30 1.30

York, Etats de la Nouvelle- 1.30 1.30 1.30 1.30

Angleterre, et bureaux desservis par le 1.30 1.30 1.30 1.30

Le Nord et le Sud, Etats de la Nouvelle- 1.30 1.30 1.30 1.30

York, Etats de la Nouvelle- 1.30 1.30 1.30 1.30

Angleterre, et bureaux desservis par le 1.30 1.30 1.30 1.30

Le Nord et le Sud, Etats de la Nouvelle- 1.30 1.30 1.30 1.30

York, Etats de la Nouvelle- 1.30 1.30 1.30 1.30

Angleterre, et bureaux desservis par le 1.30 1.30 1.30 1.30

Le Nord et le Sud, Etats de la Nouvelle- 1.30 1.30 1.30 1.30

York, Etats de la Nouvelle- 1.30 1.30 1.30 1.30

Angleterre, et bureaux desservis par le 1.30 1.30 1.30 1.30

Tableau Indicateur

—DES—
Chemins de Fer.

CHEMIN DE FER MONTREAL & SOREL

Les trains sur le "Montréal & Sorel"
partent aux heures suivantes:

EXPRESS.

Tous les jours, excepté le dimanche

Laisse Sorel à 6.36 A. M.

St Joseph 6.40

Lanoraie 6.55

St Roch 7.00

Contrecoeur 7.10

St Antoine 7.20

Vernières 7.30

St Roch 7.45

Boucherville 8.00

Longueuil 8.15

St Lambert 8.25

Arrive à Montréal à 8.50

Laisse Montréal à 9.00 A. M.

St Lambert 9.50

Longueuil 10.05

Boucherville 10.15

Vernières 10.25

St Roch 10.40

Contrecoeur 10.50

St Joseph 11.00

Lanoraie 11.15

St Roch 11.30

Arrive à Sorel à 12.25 P. M.

E. D. C. LALONDE
GERANT

HEURES DES TRAINS.

—DU—
SOUTH-EASTERN.

MILLES. STATIONS. PASS. MELE

A. M. P. M.

Départ.

Stanbridge..... 7.35 1.00

2 Bedford..... 7.40 1.25

5 Mystic..... 7.47 1.35

14 Farnham—Arrivée 8.10 2.00

do —Départ— 8.25 2.30

20 L'Ange Gardien..... 8.50 2.55

24 Papineau..... 9.06 3.10

26 Abbotsford..... 9.15 3.25

31 St. Pie..... 9.31 3.50

39 St. Hyacinthe..... 10.13 4.35

41 Ste. Rosalie(traver) 10.20 4.55

48 St. Simon..... 10.44 5.26

53 St. Hugues..... 11.03 5.51

56 Cavignac..... 11.13 6.05

St-Prime..... 11.20 6.12

61 St-Guillaume..... 11.35 6.35

68 St-David..... 11.55 7.01

72 Yamaska..... 12.08 7.17

76 St-Robert..... 12.21 7.35

82 Sorel..... 12.40 8.00

STATIONS. A. M. P. M.

Départ.

0 Sorel..... 6.30 2.00

6 St-Robert..... 6.55 2.18

10 Yamaska..... 7.15 2.31

11 St-David..... 7.33 2.44

15 St-Guillaume..... 8.20 3.15

24 St-Prime..... 8.42 3.26

27 Cavignac..... 9.00 3.44

30 St-Hugues..... 9.18 3.57

35 St-Simon..... 9.44 4.21

42 Ste-Rosalie(Tr) 10.20 4.55

52 St-Hyacinthe..... 10.45 5.05

52 St-Pie..... 11.15 5.37

56 Abbotsford..... 12.05 5.55

58 Papineau..... 12.15 6.01

62 L'Ange-Gardien 12.40 6.17

68 Farnham..... 1.10 arr: 6.40

Départ.

78 Mystic..... 10.35 7.10

80 Bedford..... 11.10 7.38

82 Stanbridge arr: 11.35 7.45

EMBARQUEMENT DE SUTTON.

Expres. Melle

P. M. A. M.

Les trains partent de:

0 Sutton Junction..... 8.25 7.30

4 Brome Corner..... 8.35 7.40

7 Knowlton..... 8.45 7.50

12 Foster..... 9.00 8.06

16 Waterloo..... 9.10 8.20

19 Warden..... 8.30

25 Savage's Mills..... 8.49

29 South Rexton..... 9.00

36 Rexton Falls..... 9.23

42 Acton..... 9.50

50 Wickham..... 10.14

59 Drummondville 10.40

64 St-Germain..... 10.56

69 Boulogne..... 11.14

75 St-Guillaume..... 11.35

Melle Express

P. M. A. M.

Les trains partent de:

0 St-Guillaume..... 3.10

6 Boulogne..... 3.31

11 St-Germain..... 3.50

16 Drummondville 4.20

25 Wickham..... 4.57

33 Acton..... 5.35

39 Rexton Falls..... 5.57

46 South Rexton..... 6.25

50 Savage's Mills..... 6.38

59 Warden..... 7.00

59 Waterloo..... 7.12 6.30

63 Foster..... 7.26 6.41

68 Knowlton..... 7.45 6.55

71 Brome Corner..... 7.56 7.05

75 Sutton Junction ar: 8.10 7.15

HOTEL

—DE—
TEMPERANCE.

M. F. B. Ed. BOURQUE,
PROPRIÉTAIRE.

Le soussigné désire informer le public
voyageur que son hôtel continuera à être
ouvert sous le nom "HOTEL de

Pour les Refroidissements Sorelois. — Prenez une cuillerée à thé de Pain-Killer de Perry Davis dans une tasse d'eau chaude bien sucrée. Il est préférable de prendre cela immédiatement avant de se mettre au lit.

Les Enfants prennent avec plaisir le Cathartic Composé de Campbell, il est agréable au goût et agit sans produire de coliques.

LESORELOIS

VENDREDI LE 22 JUIN 1888.

DISCOURS.

—PRONONCÉ PAR—

S. S. LÉON XIII

Pape, par La Divine Providence.

DANS LE CONSISTOIRE TENU
LE 16 JUIN 1888.

Vénérables Frères,

Par une faveur particulière de Dieu et une intention spéciale de la Providence, j'ai été donné de vous adresser, dans le monde entier pendant toute cette année du cinquantième anniversaire de Notre sacerdoce, un admirable spectacle de foi et de piété publique. Nous avons été entourés chaque jour d'une affluence de pèlerins qui avaient peine à trouver place; Nous avons reçu les hommages de toutes les classes sociales et dans les formes les plus variées et les plus imprévues. Outre les milliers et milliers de personnes venues de toute l'Europe, Nous avons reçu dans ce Palais un grand nombre d'hommes amenés par leur vénération des contrées les plus éloignées d'Amérique et, en dernier lieu, d'Afrique.

Dans cette assemblée, vous avez pu voir, vénérables frères, quelle place se soit faite les populations d'Italie, qui ont attesté par leurs acclamations et leur dévouement pour le Siège apostolique. Il paraissait convenable et la sagesse même et la politesse le voulaient ainsi, de ne pas faire entendre de note discordante au milieu de toutes ces voix de louange.

Le desaccord n'a pourtant pas manqué dans la nation; bien plus, la haine des plus implacables ennemis de l'Eglise semble s'être accrue par l'état même des louanges rendues à l'autorité romaine, et, pendant tout ce temps-là, leur hostilité s'est manifestée d'une manière plus insolente que jamais en mêlant les menaces aux outrages. Et ces hommes, parce qu'ils sont plus puissants, annoncent maintenant leurs projets avec plus d'audace, et en multipliant de toutes manières les entraves, ils méditent d'enchaîner de plus en plus l'Eglise dans des liens plus reserrés. De ces intentions, il ne serait pas inutile d'autres preuves que le code pénal actuellement en discussion dans l'Assemblée législative. Nous voulons parler de ces dispositions de loi qui visent directement le clergé catholique et qui attaquent d'une manière détournée les droits du Siège apostolique. Et comme la chose est de grande importance, Nous avons voulu, vénérables frères, Nous en expliquer en peu de mots devant vous.

Voici, en résumé, ce qu'est cette loi: on invente des délits de lèse-patrie qui sont punis de peines excessives, sans même être définis. Par exemple, on prétend que des dangers à réprimer, qu'on dit particulièrement à craindre en raison de la puissance du clergé, on y agit très sévèrement contre les prêtres qui seraient convaincus d'avoir fait ou conseillé quelque chose contre les lois, contre les institutions civiles, ou contre les actes de la puissance publique, ou même contre la tranquillité domestique et la fortune de chacun. On ne voit que trop, vénérables frères, à quel point ces lois, contre les institutions civiles, quand elles sont votées conjointement avec d'autres du même genre, et lorsque d'ailleurs les desseins de leurs auteurs sont assez connus. Avant tout, ils veulent empêcher, par la crainte des peines, la revendication des droits du Saint-Siège romain.

Mais il est à peine besoin de dire combien il est inique de permettre aux uns d'attaquer les droits les plus sacrés qui se rattachent le plus étroitement à la liberté légitime de l'Eglise et d'interdire même aux autres de la défendre.

Or, comme il importe extrêmement à tous les catholiques que ces droits soient sauvegardés, il n'est pas douteux qu'il ne se trouve dans le monde entier des hommes prêts pour la défense de la liberté du Siège apostolique, alors que les catholiques italiens seuls, qui le devraient plus que tous les autres, ne le pourront pas légalement. Et cependant, ce qui est le plus considérable, c'est que la condition des Souverains Pontifes, qui est nécessaire à la sauvegarde de ces droits, leur est très certainement de la plus grande utilité, en sorte que tous ceux qui revendiquent cette liberté, loin de paraître des ennemis de leur patrie, doivent être considérés comme les meilleurs et les plus utiles citoyens.

En second lieu, ces mêmes lois, nous le voyons, ont l'intention de l'Etat, excellent en réalité la servitude de l'Eglise. En effet, comme c'est le devoir et le ministère très saint de l'Eglise d'enseigner avec fermeté et de défendre, même quand elle a raison, ce qu'elle croit être le bien, elle a le droit de censurer et de défendre ce qui est contraire à la doctrine de Dieu. Quelle est donc la doctrine de l'Eglise? Elle est d'approver les institutions politiques, quelles qu'elles soient, de tous les peuples, si on ne voit pas qu'elles ont pour but de détruire la doctrine de Dieu. Elle est d'approver les institutions politiques, quelles qu'elles soient, de tous les peuples, si on ne voit pas qu'elles ont pour but de détruire la doctrine de Dieu.

«Un fait digne de remarque, c'est que le grand nombre de soumissions venant des banques et autres institutions et maisons, qui, comme résultat du projet de conversion de M. Goschen, désirent un meilleur placement pour leur argent, quoique le public ait aussi souscrit largement. Le succès est principalement dû à la haute faveur du crédit canadien et aux derniers changements de M. Goschen dans les consolidés.»

La Gazette de Montréal dit de son côté, en parlant du même sujet: «L'emprunt canadien à Londres a été un succès signalé. Pour les quatre millions sterling offerts, on a reçu des soumissions pour douze millions, et les prix étaient si satisfaisants qu'aucune des soumissions en dessous de 95 n'a été considérée; la moyenne du prix sera

de 95, 120. Le minimum fixé par le gouvernement, on se le rappelle, était 92 et demi pour un emprunt de 3 pour cent. C'est là certainement la transaction la mieux réussie dans l'histoire des finances canadiennes. Elle démontre la confiance que les prêteurs anglais ont dans la stabilité de ce pays, et l'habileté avec laquelle la transaction a été conduite. Elle place le crédit canadien au premier rang, elle indique que le pays peut emprunter de l'argent au plus bas taux du marché, et le mettra en état au temps voulu d'effectuer une réduction matérielle dans le fardeau de sa dette.»

Ces courtes citations suffisent pour nous donner une idée du succès que le gouvernement fédéral vient de remporter sur le marché monétaire de Londres.

Echos de la Législature.

La chambre s'est formée en comité général lundi, sur le projet de loi intitulé: «Acte pour amender certains articles du code de procédure civile.»

Une longue discussion sur ce projet de loi d'après lequel il s'agit de rendre inassaisissables les trois quarts des gages des ouvriers et journaliers, y compris tous ceux qui font un travail manuel dans les usines et manufactures. Aujourd'hui la moitié des salaires est inassaisissable. D'après la nouvelle loi, la saisie-arrêt prendra effet aussi longtemps que le contrat ou l'engagement continuera.

Le projet de loi dit encore ce qui suit: Les autres créanciers, porteurs de jugements contre le débiteur, en déposant au bureau du protonotaire ou du greffier, dans le dossier de la cause, copie de ces jugements, sont payés concurremment avec le créancier saisissant.

Le protonotaire ou le greffier fixe d'une manière sommaire sur une feuille de distribution qui demeure au dossier, le montant revenant à chacun des créanciers du saisi, au prorata du montant de leurs créances respectives, sauf le cas de privilèges.

Voici d'après cette loi les effets qui ne seront pas saisissables: Deux poêles et leurs tuyaux, une crémaillère et ses accessoires, une paire de chaussettes, une paire de pinces et une pelle, tous les ustensiles de cuisine, les couteaux, fourchettes et cuillères et la vaisselle à l'usage de la famille, deux tables, deux buffets ou bureaux, une lampe, un miroir, un bureau de toilette avec sa garniture d'articles de toilette, deux coffres ou valises, les tapis ou pièces d'étoffe couvrant les planchers, une horloge, un pendule, un sofa, douze chaises, tous rouets à filer et métiers à tisser, destinés à l'usage domestique, une hache, une scie, un fusil, six pièges, les rets, lignes et seines de pêche ordinairement en usage, un moulin àoudre, une cuvette, une machine à laver, une machine à tordre le linge, deux seaux, trois foras à repasser, une brosse à soulier, une brosse à plancher, un balai, et cinquante volumes, tous les portraits de famille et tous les dessins ou peintures exécutés par le débiteur ou les membres de sa famille et à leur usage.

Les outils, instruments ou autres effets ordinairement employés pour son métier.

Le projet de loi est adopté en troisième lecture.

PROCLAMATION.

Le nouvel empereur d'Allemagne, Guillaume II, a lancé la proclamation suivante: «Au peuple allemand, «La tombe venait à peine de se fermer sur l'empereur Guillaume que l'empereur Frédéric fut rappelé à son tour de ce monde. Frédéric accepta avec résignation son malheureux sort et demeura fidèle à ses devoirs d'empereur. Dans le peu de mois d'administration qui lui furent accordés, il montra toutes les belles et nobles qualités de son cœur. Ses vertus et ses victoires sur les champs de bataille restèrent aussi longtemps gravées dans le cœur des Allemands que ce cœur continuera à battre.

«J'ai accepté le gouvernement sous sa charge, en tournant mes regards vers le Roi des rois pour obtenir du secours. Je prie Dieu qu'il l'exemple de mon bien aimé père, je sois un prince juste et éminent; que je puisse faire accroître la piété et la crainte de

Dieu; que je puisse garder la paix et promouvoir le bien-être de mon pays; que je sois le soutien du pauvre, du malheureux, le ferme gardien du droit; que jamais je ne faiblisse dans l'exécution de mes devoirs d'empereur, en union avec mon peuple qui, dans les bons comme dans les mauvais jours, reste fidèle à son roi. Je compte sur la fidélité de mon peuple, ayant conscience que je lui rendrai la pareille, comme le fait un bon prince pour un bon peuple, tous deux également prêts à faire des sacrifices pour leur pays. C'est ce qui me donne confiance. Je prie Dieu qu'il m'accorde la force et la sagesse nécessaires pour l'accomplissement de mes devoirs d'empereur en vue du plus grand bien de mon pays.»

Les agriculteurs trouveront tous jours précieuses les Poudres de Condition "Maud S." dans le poutillier.

ELECTIONS DES COMMISSAIRES D'ECOLES.

L'honorable Gédéon Ouhmet, surintendant de l'instruction publique, attire l'attention de ses administrés sur le fait que le premier lundi de juillet, cette année, étant une fête légale (en vertu de l'art. 2, chap. III des statuts refondus du Canada), les secrétaires-trésoriers des municipalités scolaires convoqueront les assemblées pour les élections des commissaires d'écoles pour lundi, le 9 du même mois, conformément aux dispositions de l'art. 34, chap. 15 des statuts consolidés du Bas-Canada, tels qu'amendés.

Les agriculteurs trouveront tous jours précieuses les Poudres de Condition "Maud S." dans le poutillier.

Grande fête au collège St-Joseph, Berthier.

Les 16 et 17 juin furent des jours de fête et de réjouissances pour le Collège St-Joseph Berthier-ville, que le Vénéré Père Lajoie, vicaire de la communauté des Clercs St-Viateur, honora de sa visite. Venu de France dans le cours de l'automne dernier pour visiter les établissements de sa communauté, il arriva samedi à Berthier. Son arrivée fut d'abord saluée avec joie dans cet établissement qu'il revoyait après huit ans d'absence complètement métamorphosé. Ayant les proportions d'un vaste collège, cette maison reçoit aujourd'hui dans son sein une jeunesse nombreuse et avide de puiser dans ce foyer d'éducation les principes qui font de l'homme un être utile à la religion et à la patrie. La séance donnée le soir de ce jour fut des plus brillantes.

Parmi les membres du clergé on remarquait outre le Rév. Père Lajoie, les RR. MM. Champeau, curé de Berthier, Geoffroy, curé de St-Norbert, Moreau et Morin, vicaires de Berthier, Dugas, Pte St-Viateur, Chapelain du Collège Berthier, les RR. MM. Martineau et l'Archevêque ecclésiastiques, représentaient le Collège de Sorel.

Le collège et le noviciat de Joliette étaient présents dans la personne des RR. FF. Dufort, Gendreau et Paul C. S. V. Plusieurs autres établissements des C. S. V. s'y trouvaient aussi dans les RR. FF. Lacasse, Richard, Roy, Nolin, Nannesson, Gonnerville, Lelasseur, tous C. S. V.

La salle était brillamment décorée pour la circonstance. Après l'adresse les élèves firent entendre un chant de circonstance d'un goût exquis et d'une exécution parfaite. Le Rév. Père Lajoie, en répondant à l'adresse, prit occasion de développer sous nos yeux les misères de la pauvre France privée maintenant de toute instruction religieuse, puis il termina en nous engageant à remercier Dieu de nous avoir conservé la liberté d'enseignement dans nos maisons d'éducation.

Priens, dit-il, pour que la France encore si catholique revoie bientôt de meilleurs jours, et rende la liberté à l'Eglise de Jésus-Christ. Les élèves dérouleront ensuite les péripéties d'un drame émouvant intitulé: Une page des siècles de foi.

Nous sommes heureux de présenter à ces jeunes messieurs des félicitations pour l'habileté avec laquelle chacun s'est acquitté de sa partie, ainsi qu'au R. T. Marsolais, Directeur, pour avoir en tant de succès dans le travail de la formation de ces jeunes acteurs.

Nous ne pouvons passer sous silence la partie musicale, qui a été emportée, surtout dans le chœur de chant intitulé La feuille, dont l'exécution parfaite a montré un tableau d'artiste chez ces jeunes musiciens.

L'expression et la précision rendues avec tant d'intelligence dans cette pièce de chant leur ont valu l'honneur d'un rappel.

Nous mentionnons aussi l'orchestre, duos de piano et petits opérettes, qui ont enlevé les applaudissements. Nous serions injustes, si nous ne félicitions le R. P. Dugas et le R. T. Vadeboncoeur, qui étaient chargés de la partie musicale.

A onze heures, le public quittait la salle, enchanté de cette soirée dont il garde un bon souvenir. Le lendemain, dimanche, le R. P. Lajoie se rendit à la gracieuse invitation du R. M. le curé, et adressa la parole au peuple.

Il commenta, d'abord, l'Evangile du jour et nous montra ensuite en termes éloquentes l'état actuel de l'Eglise opprimée et persécutée en France et dans les autres pays de l'Europe. Espérons que le Sacré-Cœur de Jésus rendra dans un avenir prochain, la liberté à ses enfants.

Dans la soirée du dimanche, MM. les anciens élèves de Joliette, résidant à Berthier, donnèrent un banquet au R. Père

avez-vous vu le nouveau parfum Lotus de la Nite? C'est un amour.

L'honorable M. Tupper, le nouveau ministre de la Marine et des Pêcheries, a été élu lundi par acclamation.

Le baron d'Allen guérit les Toux les plus obstinées. On le garantit.

Petites Notes.

La chambre de Québec a voté \$5,000 pour venir en aide aux indigents de Hall.

M. l'abbé Tanguay travaille actuellement au cinquième volume de son Dictionnaire géologique.

Une rumeur accréditée dans les cercles politiques dit que M. C. S. Rodier a été nommé sénateur pour la division des Mille Isles, pour remplacer feu le sénateur Roland.

Une autre rumeur veut que M. Normand, de Trois-Rivières, soit appelé à ce poste, de préférence à tout autre.

M. l'abbé Rivard, curé de Saint-Armand, comté de Missisquoi, a été ces jours-ci à Québec, solliciter des secours pour la construction d'un presbytère dans sa paroisse. L'hon. M. Mercier et MM. Labelle et Spencer ont souscrit, le premier, \$20, et chacun des deux autres, \$10. Plusieurs membres du parlement provincial ont également souscrit.

A Québec, à trois heures, lundi après-midi, Son Excellence le gouverneur général, accompagné de Lady de Preston et de leurs cinq enfants, sont arrivés à la salle du Conseil législatif. Lord Stanley et Lady Stanley ont pris place sur le trône et l'hon. M. De LaBrière, président du Conseil législatif, lui lut en anglais l'adresse préparée pour la circonstance. L'hon. M. Marchand lut ensuite la même adresse en français. Son Excellence répondit d'abord en anglais et ensuite en français. Deux magnifiques bouquets furent présentés à Lady Stanley. Les conseillers législatifs et les députés présents furent alors présentés à leurs Excellences ainsi que les dames qui se trouvaient sur le parquet du Conseil législatif.

Contre les Refroidissements et les Frissons, il n'y a rien de tel que le Pain-Killer.

Convention des Canadiens-français à Nashua. 28 Juin 1888.

A l'occasion de cette convention le chemin de fer Canadien du Pacifique émettra des billets d'excursion de Sorel à Nashua et retour au bas prix de \$9.50. Ces billets seront bons pour partir du 23 au 27 juin et pour revenir jusqu'au 5 juillet inclusivement.

Pour plus amples informations et pour l'achat de vos billets, voyez les agents du chemin de fer Canadien du Pacifique, et notamment M. J. A. Proulx, Sorel.

Les bons Extraits Cullinaires sont plus économiques que les médicaments parce qu'ils sont plus puissants. Essayez les "Royal" et vous verrez.

LA CELEBRATION DE LA FETE NATIONALE A ST-HYACINTHE

Nos compatriotes de St-Hyacinthe se proposent de célébrer dignement la fête nationale est fixée aux dix, onze et douze juillet prochains. Le premier jour il y aura procession, grand'messe, courses, illumination et feu d'artifice.

Le deuxième jour, exposition de chevaux, courses et banquet.

Le troisième jour, courses, distribution des bourses et des prix de l'exposition.

Ce sera la plus grande célébration de la St-Jean-Baptiste que la ville de St-Hyacinthe aura faite jusqu'à présent.

M. A. C. Trempe a reçu un lot considérable de Vert de Paris, STRICTEMENT PUR, à des prix fabuleusement bas. Naturellement, il ne le donne pas, mais guère s'en manque.

Lajoie. Ils voulaient profiter du passage de leur ancien Supérieur pour lui témoigner leur sympathie et leur attachement filial. Outre les RR. MM. présents à la séance, et ci-haut mentionnés, le comité d'organisation avait invité MM. les maires et conseillers municipaux de la ville et de la campagne et les syndics du collège Saint-Joseph. M. Louis Tranchemontagne, marchand de la localité, comme doyen des anciens élèves présents, présida cette intime réunion. Après la présentation d'une adresse remplie de sentiments affectueux, les convies prirent place au riche banquet qui leur avait été préparé par les soins et la délicatesse des Dames de la ville.

Honneur et remerciements à ces dames. Durant le goûter nos oreilles furent charmées par les accents harmonieux des pianos et de l'orchestre. M. le président de l'Assemblée s'étant levé vers la fin du souper fit l'éloge de l'hôte vénéré que nous fêtons et proposa une santé en son honneur.

Le Rév. Père Lajoie tout ému remercia les organisateurs de ce banquet qui rappelait celui que les citoyens de Berthier avaient donné il y a quelque années au Rév. Père Gonnert, supérieur Général. M. l'avocat Allard proposa ensuite une santé à Messieurs J. Bte Champeau, curé, et aux directeurs du collège. M. le curé s'acquitta lui-même du devoir de répondre. Une troisième santé fut présentée aux dames par M. le notaire Aubin. M. le docteur Olivier Gadoury fut très heureux dans sa réponse.

MM. les conseillers de la ville et de la campagne eurent l'honneur d'une santé proposée par Messieurs J. Bte Champeau, curé de Berthier. M. l'avocat Allard s'acquitta de la réponse avec beaucoup de verve. Enfin une dernière santé, proposée par ce dernier monsieur, au collège de Joliette et de Berthier, fut répondu par le Rév. M. Geoffroy, de St-Norbert.

Un sort de la salle, une autre surprise attendait les convives: Une brillante illumination, un feu d'artifice, un feu de Bengale, des tableaux vivants, produisant une effet saisissant. Nos félicitations au R. T. Roberge, qui en a été le principal organisateur. A une heure avancée de la nuit tous rentrèrent dans leurs foyers, emportant avec eux un heureux souvenir des journées du 16 et 17 juin, et produisant des remerciements sincères à M. Tellier, principal organisateur de cette fête splendide, et aux dames de la ville pour le magnifique banquet qu'elles avaient préparé.

UN TROISIEME.

AUTRE FETE AU COLLEGE DE BERTHIER.

Il y aura lundi, au collège de Berthier, une grande séance dramatique et musicale à l'occasion de la fête patronale de M. l'abbé Champeau, curé de la paroisse de Berthier.

Le programme de cette séance, qui est très bien fourni, comprend, entre autres choses: le «Dévouement filial», grand drame en cinq actes, et un grand chœur de circonstance: «Recevez nos hommages»; des chansons comiques, de la déclamation et plusieurs jolis morceaux sur piano, avec exécution à dix mains.

La soirée sera donc belle, et il devra y avoir foule.

Le lendemain, vers 9 h. a.m., aura lieu l'examen des matières pour les élèves, et dans l'après-midi, vers 1 h. p. m., commencera la distribution solennelle des prix.

Pendant cette distribution il y aura du chant, de la musique et deux discours d'adieu prononcés l'un par M. Laurence, élève finissant, l'autre par M. A. Baril, aussi élève finissant.

Rubans de Soie.

Celles de nos lectrices qui désiraient avoir un beau paquet de rubans superflus et assortis (par la maille), de diverses largeurs et de toutes les dernières nuances fashionables; pour cordons de chapeaux, cravates, rubans pour le cou, garnitures de chapeaux et de robes, boucles, ouvrages de fantaisie, peuvent faire un marché étonnamment bon, dû à la facilité récente d'une grande manufacture de rubans, en envoi seulement 25 cents (En timbres de poste) à l'adresse que nous donnons ci-après.

Comme offre spéciale, cette maison donnera le double de la quantité de toute autre maison on Andrieu si vous envoyez les noms et l'adresse de dix nouvelles nardes, lorsque vous donnerez votre commande, en mentionnant le nom de ce journal.

Aucune pièce de moins d'une verge. On garantit de donner satisfaction, sinon l'on renvoie l'argent avec plaisir. Trois paquets pour 60 cents. Adressez à LONDON RIBBON AGENCY, Jersey City, N. J.

Adelard Taillon. Barbier-Coiffeur.

Sur la Place du Marché, en face de l'HOTEL BRUNSWICK, RUE AUGUSTA, — SOREL. Service à domicile sur demande. A. TAILLON. 8 Juin '88.

HUILE NOIRE pour les couvertures en bardeaux, à l'épreuve du feu, à un prix extraordinairement réduit. En vente chez M. Jos. Morency.—1a.

MAISON A VENDRE.

Cette magnifique maison de 23 étages située Rue de la Reine, autrefois occupée par le capitaine Lafort, est à vendre. Conditions: \$500, comptant, et la balance sous un délai raisonnable avec intérêt de 6 p. 100.

S'adresser à W. L. M. DESY, NOTAIRE. Sorel, 15 juin 1888.—1m.

HOURRA! HOURRA!!

NOUVEAU MAGASIN

Les sousagés ont le plaisir d'annoncer qu'ils viennent d'ouvrir Rue du Roi, Sorel, Maison Saint-Hilaire, En face de la Banque Taillon, UNE EPICERIE, Ou ils tiendront toujours les meilleurs articles vendus au plus bas prix. Ils tiendront toujours des FLEURS AMERICAINES pour décorer les GOUTS LES PLUS DIFFICILES.

Liqueurs et Vins

Farines importées

STOCK ENTIEREMENT NOUVEAU

Pratiques Services à Domicile. Une visite est respectueusement sollicitée.

Millette & Paradis, MARCHANDS-EPICIERES, SOREL, P. Q.

P. MILLETTE, N. H. PARADIS, Sorel, 29 mai 1888.

W. L. M. DESY, AGENT GÉNÉRAL D'ASSURANCE.

FEU-VIE.

Accidents et Marine. No. 48, Rue du Roi, SOREL, MAI '88.

Canada, Province de Québec, District de Richelieu, Cour de Circuit, No. 16691. Victor Hénault, boulanger, de la dite ville de Sorel, dans le district de Richelieu, demandeur, vs. Virginie Maillet, de la ville de Sorel, dans le district de Richelieu, veuve de feu Pierre Beau-lac, en son vivant du même lieu, défendeur, & Wartelet & Lacroix, avocats du demandeur, distrayants.

Le troisième jour du mois de juillet prochain (1888), à neuf heures de l'avant-midi, au domicile de la dite défenderesse, en la ville de Sorel, dit district de Richelieu, seront vendus par autorité de justice, au plus haut offrant et dernier enchérisseur, les biens, meubles et effets de la dite défenderesse, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage et autres articles. Conditions: argent comptant.

JOSEPH CARTIER, H. C. S. Sorel, 22 juin 1888.

Adelard Taillon. Barbier-Coiffeur.

Sur la Place du Marché, en face de l'HOTEL BRUNSWICK, RUE AUGUSTA, — SOREL. Service à domicile sur demande. A. TAILLON. 8 Juin '88.

HUILE NOIRE pour les couvertures en bardeaux, à l'épreuve du feu, à un prix extraordinairement réduit. En vente chez M. Jos. Morency.—1a.

MAISON A VENDRE.

Cette magnifique maison de 23 étages située Rue de la Reine, autrefois occupée par le capitaine Lafort, est à vendre. Conditions: \$500, comptant, et la balance sous un délai raisonnable avec intérêt de 6 p. 100.

S'adresser à W. L. M. DESY, NOTAIRE. Sorel, 15 juin 1888.—1m.

HOURRA! HOURRA!!

NOUVEAU MAGASIN

Les sousagés ont le plaisir d'annoncer qu'ils viennent d'ouvrir Rue du Roi, Sorel, Maison Saint-Hilaire, En face de la Banque Taillon, UNE EPICERIE, Ou ils tiendront toujours les meilleurs articles vendus au plus bas prix. Ils tiendront toujours des FLEURS AMERICAINES pour décorer les GOUTS LES PLUS DIFFICILES.

Liqueurs et Vins

Farines importées

STOCK ENTIEREMENT NOUVEAU

Pratiques Services à Domicile. Une visite est respectueusement sollicitée.

Millette & Paradis, MARCHANDS-EPICIERES, SOREL, P. Q.

P. MILLETTE, N. H. PARADIS, Sorel, 29 mai 1888.

W. L. M. DESY, AGENT GÉNÉRAL D'ASSURANCE.

FEU-VIE.

Accidents et Marine. No. 48, Rue du Roi, SOREL, MAI '88.

Canada, Province de Québec, District de Richelieu, Cour de Circuit, No. 16691. Victor Hénault, boulanger, de la dite ville de Sorel, dans le district de Richelieu, demandeur, vs. Virginie Maillet, de la ville de Sorel, dans le district de Richelieu, veuve de feu Pierre Beau-lac, en son vivant du même lieu, défendeur, & Wartelet & Lacroix, avocats du demandeur, distrayants.

Le troisième jour du mois de juillet prochain (1888), à neuf heures de l'avant-midi, au domicile de la dite défenderesse, en la ville de Sorel, dit district de Richelieu, seront vendus par autorité de justice, au plus haut offrant et dernier enchérisseur, les biens, meubles et effets de la dite défenderesse, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage et autres articles. Conditions: argent comptant.

JOSEPH CARTIER, H. C. S. Sorel, 22 juin 1888.

Adelard Taillon. Barbier-Coiffeur.

Sur la Place du Marché, en face de l'HOTEL BRUNSWICK, RUE AUGUSTA, — SOREL. Service à domicile sur demande. A. TAILLON. 8 Juin '88.

HUILE NOIRE pour les couvertures en bardeaux, à l'épreuve du feu, à un prix extraordinairement réduit. En vente chez M. Jos. Morency.—1a.

MAISON A VENDRE.

Cette magnifique maison de 23 étages située Rue de la Reine, autrefois occupée par le capitaine Lafort, est à vendre. Conditions: \$500, comptant, et la balance sous un délai raisonnable avec intérêt de 6 p. 100.

S'adresser à W. L. M. DESY, NOTAIRE. Sorel, 15 juin 1888.—1m.

HOURRA! HOURRA!!

NOUVEAU MAGASIN

Les sousagés ont le plaisir d'annoncer qu'ils viennent d'ouvrir Rue du Roi, Sorel, Maison Saint-Hilaire, En face de la Banque Taillon, UNE EPICERIE, Ou ils tiendront toujours les meilleurs articles vendus au plus bas prix. Ils tiendront toujours des FLEURS AMERICAINES pour décorer les GOUTS LES PLUS DIFFICILES.

Liqueurs et Vins

Farines importées

STOCK ENTIEREMENT NOUVEAU

Pratiques Services à Domicile. Une visite est respectueusement sollicitée.

Millette & Paradis, MARCHANDS-EPICIERES, SOREL, P. Q.

P. MILLETTE, N. H. PARADIS, Sorel, 29 mai 1888.

W. L. M. DESY, AGENT GÉNÉRAL D'ASSURANCE.

FEU-VIE.

ment Jacques avait failli périr en le sauvant, et il ajouta :

— Il était déjà mon ami, j'en ferais dans huit jours mon associé et mon fils.

Après le déjeuner Calixte et Mme Chazelles s'entretenaient ; le préfet et le maître de la fonderie restèrent seuls. M. Perron était un homme de talent et de bonne éducation. Son estime, son admiration pour M. Vauvilliers étaient absolues. Et c'était véritablement pour lui une joie très sincère d'être au Val-Perdu le messager d'une nouvelle heureuse.

Il tombait en causant dans le hall, lorsqu'on annonça M. Anatole Corseul.

— Pardon, mon cher préfet, dit Vauvilliers, permettez-moi de le recevoir ; comme je n'ai rien de particulier à lui dire, sa visite ne sera pas longue.

Depuis qu'Anatole connaissait les dramatiques épisodes de l'incendie, en dépit de son audace et de l'arme terrible qu'il possédait, il ne goûtait pas un moment de repos. Il éprouvait une hâte impatiente d'en finir, de s'expliquer avec M. Vauvilliers et sa fille, et c'était pour solliciter officiellement la main de Calixte qu'il se présentait au Val-Perdu.

La présence du préfet le dérouta. Il comprit qu'il ne pouvait solliciter en ce moment une audience particulière ; encore moins pouvait-il laisser deviner ses intentions. Le but de sa visite était manqué, il l'abandonna ; M. Vauvilliers ne fit rien pour le retenir ; mais au moment où Anatole prenait congé, le maître de la fonderie lui dit :

— Il y aura fête la semaine prochaine au Val-Perdu, et j'espère que vous serez des nôtres. Notre héros Jacques Chazelles est tout à fait guéri, et ce jour-là je signe avec lui un acte d'association.

— Je ne manquerai certes pas de répondre à votre gracieuse invitation, répondit Anatole.

Et tandis qu'il traversait le vestibule il murmura :

— Il est temps d'agir ! la nouvelle qu'on m'annonçait va changer mes plans de campagne. Puisque Vauvilliers devient invisible, c'est à sa fille que je m'adresserai.

X

Calixte faisait dans les maisons pauvres du bourg une de ces visites durant lesquelles elle prodiguait à la fois l'or et la consolation.

La matinée s'avançait. Il lui restait une dernière course à faire, et elle s'assit sur un tronc d'arbre ; le cœur joyeux, en face de cette magnifique vallée dont les richesses lui appartenaient, elle se mit à rêver au bonheur attendu.

Quelques jours encore et Calixte serait fiancée. Un mois plus tard, et elle deviendrait la femme de Jacques. Cette pensée remplissait son âme d'une joie profonde, sans ombre, sans crainte. Estimant profondément l'homme qu'elle avait choisi, liée à lui par une double reconnaissance, elle possédait la certitude d'être aimée ardemment, chérie et d'aimer de toute la force d'une âme pure.

Autour d'elle régnait le grand silence de la campagne, silence plein cependant de murmures discrets, de bruits mystérieux : froissement d'algues d'or ou de bronze, gazouillements d'oiseaux, frémissements de feuilles, murmures de sources s'épanchant sur des lits de cailloux à l'abri de grandes herbes molles. Elle s'abandonnait dans son bonheur et le savourait avec un recueillement ravi, quand, subitement, une ombre se dressa à ses pieds.

En levant les yeux, elle reconnut Anatole Corseul.

— Mademoiselle, lui dit-il, ce matin vous avez semé l'automne et recueilli des bénédictions. Me permettez-vous d'implorer votre bonté pour un dernier malheureux...

— Certes, répondit Calixte, nommez-le moi, je le visiterai avant de rentrer.

— Mademoiselle, tous les pauvres ne tendent pas la main, et bien des infortunés n'ont pas besoin de l'or que vous prodiguez à la misère. Il est des hommes dont le cœur souffre, dont la vie est brisée...

— J'apprendrai à ceux-là que la résignation et la prière nous rendent le courage.

(A Continuer).

Première Communion.

Nous venons de recevoir une grande quantité de Broderie sur Lawn, BRODERIES SUR MOUSSELINE, DENTELLE SUR NET, CACHEMIRE BLANC, SATIN BLANC, MOUSSELINE BLANCHE CARBONNÉE, LAWN BLANC, RUBANS BLANC, BAS BLANC, GANTS FIL BLANC, GANTS KID BLANC, VOILES FLAZES, MOHAIR BLANC.

Enfin nous avons le plus grand assortiment de la ville dans les marchandises pour la Première Communion.

EN FACE DU MARCHE, SOREL.

C. O. PARADIS.

Avril 1888.

HOTEL DE LA CITE

Place du Marche

SOREL P. Q.

Cet hôtel, situé à deux pas des quais de la CITE RICHÉLIEU et à proximité des CHAÎNES DU PACIFIQUE et du MONT-REAL, offre au public voyageur le confort et tous les avantages possibles.

Prix Réduits,

SERVICE REGULAR, PROMPT ET EFFICACE.

LIQUEURS ET CIGARES DE CHOIX.

Avantages exceptionnels pour les pensionnaires de la ville.

UNE VISITE EST RESPECTUEUSEMENT SOLICITEE.

J. B. Leclerc, PROPRIETAIRE.

Sorel 20 mai 1888. a

DÉMENAGÉ

Le soussigné, tout en remerciant ses pratiques et le public en général de l'encouragement qu'il a reçu jusqu'à ce jour, prend la liberté d'annoncer qu'il vient de déménager.

PLAC DU MARCHE RICHÉLIEU.

—PORTE VOISINE DE—

M. A. Taillon,

BARBIER-COIFFEUR

où il espère que tous voudront bien lui accorder leur bienveillant patronage.

De son côté il ne négligera rien pour donner pleine et entière satisfaction.

COUPE GARANTIE

et ouvrage exécuté avec tout le soin et la diligence possibles.

ATTENTION SPÉCIALE AUX COMMANDES DE LA CAMPAGNE.

E. BRASSARD

TAILLEUR

PLACE DU MARCHE RICHÉLIEU.

SOREL, P. Q.

18 mai 1888.

A Louer.

Les vastes bureaux sis au dessus des bureaux du Sorelois.

S'adresser AU GERANT.

Marché de Sorel.

Sorel, 22 juin 1888.

LEGGUMES

Patates, le minot..... 0 40 à 0 40

Oignons, le minot..... 0 00 à 0 00

Fèves, le minot..... 0 00 à 0 00

Oignons, la tresse..... 0 00 à 0 00

Citrouilles Etats-Unis 0 25 à 0 10

Fèves, le terrine..... 0 00 à 0 00

GRAINS

Blé, le minot.....\$0 00 à 0 00

Pois, le minot..... 6 90 à 1 00

Blé d'inde, le minot. 90 à 1 00

Avoine, le minot..... 45 50

Sarazin, le minot..... 70 80

Orge, le minot..... 00 00

Gandrieux..... 00 00

Graine de mil..... 3 30 à 0 00

VIOLAIRES ET OMBRES

Dinde, la couple.....\$1 80 à 2 00

HOTEL DU CANADA

Berthier-en-Haut,

Arthur Cornellier,

PROPRIETAIRE.

A DEUX PAS DU

Quai de la Cie Richelieu

—ET DU—

Chemin de Fer du Nord.

Bonnes Liqueurs, Cigares de Choix, Boute Table, etc, etc.

Superbes salles d'hôtels pour les commis voyageurs.

—PRIX MODERES.—

Une visite est sollicitée.

22 MAI 1888.

A VENDRE

A des conditions faciles, tout le grément et le matériel du ST-HILAIRE qui a tant souffert de la tempête dans le lac St-Pierre l'autant dernier.

Comprenant tout le grément d'un petit navire à deux tonnes nettes, dont une 750 lbs avec 30 brasses de chaîne 3/4 ligues, et l'autre 250 lbs avec 60 brasses de chaîne 1/2 ligue.

On vendra le tout en bloc ou séparément au gré des acheteurs.

Pour plus amples informations s'adresser à M. CHARLES RICHER LAFLECHE

SAINT-JEAN, P. Q.

ou au sous-signe, J. G. TRAHAN,

NOTRE-DAME DE STANBRIDGE, P. Q.

Hotel Union

BERTHIER Junction

Elie Bayeur,

PROPRIETAIRE.

Bonnes Bouteilles, Bonne Cour, Bonnes Chambres, Bonnes Tables.

Voitures à la disposition des voyageurs.

—PRIX MODERES.

Liqueurs et Cigares de choix.

29 juillet 1887.—3m.

Hotel Victoria.

Rue de la Reine, Sorel

Ancien Hotel Yamaska.

PROPRIETAIRE

Joseph Léveillé.

Ce magnifique hôtel est admirablement situé, coin des rues de la REINE et GEC. 4E.

à deux pas de la traversée de l'hôtel et à quelques centaines de pieds du St-Laurent et du débarcadere du Montréal et Sorel.

L'intérieur, tout refait à neuf, est très bien divisé et offre aux voyageurs tout le confort désiré.

LIQUEURS ET CIGARES DE CHOIX.

BONNE TABLE, BON LITS, etc, etc, etc.

ECURIES les plus spacieuses de Sorel.

COUR couverte.

VOITURES ET CHEVAUX de louage à la disposition du public.

Les prix sont des plus modérés.

Le propriétaire s'efforcera de donner entière satisfaction à tous ceux qui voudront bien le patronner.

Une visite est respectueusement sollicitée.

JOS. LÉVEILLÉ, PROPRIETAIRE.

Sorel, 28 avril 1887.

Le Bazar Canadien

N'attendez pas trop longtemps, allez sans délai acheter vos présents de Noël et de jour de l'an, chez J. H. Wright, Bazar Canadien, Sorel.

Nous n'avez pas d'acheter une de ses montres d'or avec chaîne pour messieurs, \$25.00

Achetez une de ses montres d'argent avec chaîne pour messieurs, pour \$10.00

Allez acheter une montre d'or avec chaîne, pour dames, pour \$10.00.

Achetez une montre d'argent avec chaîne, pour dames pour \$5.00.

Tous ces montres sont garantis pour 5 ans. Examinez dans le même temps son assortiment d'argenterie et articles piécés, comme couteaux, coutelets, fourchettes etc.

Aussi violons, accordéons, concertinas, guimbardes.

Stieles, trousseaux, trousseaux sauvages, raquettes.

Toutes sortes de bijoux pour les enfants.

Cartes de Noël et de Jour de l'An.

Tous ceux qui voudront acheter des articles pour les bazars voudront bien se rappeler que M. Wright vend ces sortes d'articles aux prix et en écume de mer.

Images et miroirs.

Un grand assortiment de bagues avec diamants, et de bijoux de mariage faits à ordre.

On ne refuse pas d'argent ces jours-ci.

J. H. WRIGHT.

BAZAR CANADIEN.

Sorel, P. Q.

Sorel, 2 Dec 1887.

Grande Nouvelle.

Nous avons le plaisir d'annoncer que L'ANCIEN MAGASIN POPULAIRE

—DE—

M. CY. MONGEON,

PLACE DU MARCHE,

SOREL, P. Q.,

Sera de nouveau ouvert au public samedi, le 7 du courant, avec un assortiment de marchandises et articles de nouveautés de première classe, que l'on vendra très bon marché.

Avis aux Navigateurs

Et à ceux qui ont besoin de TOILE et de COTON, qu'ils se dirigent vers le magasin qui leur faut et à meilleur marché que partout ailleurs.

LA MAISON

C. O. PARADIS

—A LE—

PLUS GRAND ASSORTIMENT

—DE—

Marchandises Seches

DE SOREL.

7 avril 1888.

Avis aux Constructeurs

—ET AU—

Public en general.

Le soussigné prend la liberté de rappeler qu'il est en état de fournir du MAGNIFIQUE BOIS DE CHARPENTE à des prix extrêmement TRÈS BAS.

—AUSSI—

Du Bardeau, le plus beau, sans contredit, qui ait été reçu en ville.

CONDITIONS FACILES.

Rappelez-vous que toujours je serai prêt à me charger de tous travaux de construction qui vous voudront bien me confier.

Ouvrage bien fait et prompt exécution.

WM BOIVIN,

Sorel, 28 février 1888.—j.n.o.

BANQUE

MOLSON.

Incorporée par Acte du Parlement, 1855.

Bureau Principal..... Montréal

Capital payé \$2,000,000

Fond stable \$875,000

Succursales Sorel; H. Lockwood, Gérant

Dépôts reçus et intérêts accordés. Collections sollicitées et remise de fonds immédiate. Traités fournis sur toutes les principales villes du Dominion.

Argent anglais et américain acheté et vendu.

Communication par Téléphone.

THE

MOLSONS BANK

Incor. created by Act of Parliament, 1855.

HEAD OFFICE..... MONTREAL

Paid up Capital, \$2,000,000

Rest Fund \$875,000.

Sorel Branch, H. Lockwood, Manager

Deposits received and interest allowed Collections solicited and promptly made. Drafts issued on all the principal cities of the Dominion. Sterling and American Exchange bought and sold.

Telephonic Communications

LIBRAIRIE CATHOLIQUE

—DE—

Q. HARDY,

26, Rue Augusta, 26,

M. Hardy a le plaisir d'annoncer qu'il possède un très bel ASSORTIMENT D'ARTICLES DE FANTAISIE et de l'occasion de fêtes patronales, des Anniversaires de Naissance et des Mariages. Les parents qui voudront faire des ADEUX à leurs enfants, trouveront à son magasin tous les ARTICLES de FANTAISIE qu'aiment le bas âge et l'adolescence.

—AUSSI—

Grandes Nouveautés.

M. Hardy vient de recevoir un magnifique assortiment

D'Articles de Paris.

Entre ces nouvelles marchandises, M. Hardy possède une riche collection de Livres de Prières et d'Histories magnifiquement reliés.

Albums, Images, Tirages Illustrés, ARGENTERIES.

Et un excellent choix de cartes de toutes sortes qu'il a à des prix très réduits. Attention spéciale aux commandes venant de la compagnie.

GUSTAVE HARDY,

26, Rue Augusta, en Face du Marché

SOREL.

28 Février 1888.

Manufacture

DR

Portes, Chassis, Moulures

et construction de maisons, etc.

Bois de Sciage de toutes sortes.

Le soussigné a l'honneur d'annoncer qu'il est prêt à entreprendre toutes les constructions de portes, chassis, moulures, etc. Il est aussi prêt à entreprendre des basses de toutes sortes : maisons ou édifices publics de toutes dimensions, magasins, hangars, etc. Il a fait ses preuves dans ces genres de construction et peut produire les meilleurs certificats à ceux qui en exigent.

Il tient aussi un assortiment considérable de bois de service, toutes dimensions, entre autres un beau lot de merrier et de noyer noir.

Possède aussi un magnifique planer et une machine à vapeur pour la rue. Bureau et manufacture sur la rue Provost, à peu de distance du Collège Sacré-Cœur.

NAZAIRE PROVOST, Entrepreneur.

Sept. 1887.

Chemin de fer Intercolonial.

Route de la Malle Royale, des Passagers et du Fret entre le Canada et la Grande-Bretagne et l'Irlande, directe entre l'Ouest et tous les points du bas du St-Laurent et de la Baie des Chaleurs, aussi le Nouveau-Brinswick, la Nouvelle-Ecosse, l'île de Prince Edward, le Cap Breton, Terre-Neuve, les Bermudes et la Jamaïque.

Des nouveaux et élégants char-pulliers, grées de buffet et char-dortoirs font partie de chaque train-express.

BANQUE D'HOCHELAGA

SUCOURSABLE

SOREL, P. Q.

DANS LA

MAISON MORGAN,

Achete et vend des Traités sur toutes les parties du monde.

Offre au MONDE DES AFFAIRES en général, aux MARCHANDS, aux INDUSTRIELS et aux CULTIVATEURS, l'avantage de faire des DÉPÔTS AVEC PRÉFÉRENCE POUR DÉPÔTS EN ESPÈCE, accordé 4 POUR CENT D'INTERÊT.

Pour toutes autres informations s'adresser au GERANT

A. A. Larocque,

29 juillet 1887.

UNE CARTE